



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 24 janvier 2022

Présents :

Christine MEGEVAND, Gérard THOMASSON, Jean Paul LE MANACH, Laurent REY, Nicolas BERTHOUD , Aurore GANDY, Morgan HAUET, Annick PRUNIER, Roger THOMET, Nicolas VESIN

Excusé :

Antoine GLADIEUX

Date de la convocation du conseil municipal : 11/01/2022

DELIBERATIONS

La délibération prise en décembre désignant une conseillère municipale déléguée et fixant les indemnités des élus doit être annulée selon les directives de la préfecture.

En lieu et place un arrêté est pris par Mme le Maire pour désigner Aurore Gandy comme conseillère déléguée en charge du périscolaire.

Une délibération est proposée pour fixer les indemnités des élus comme suite :

		Pourcentage indice brut	Indemnité
Christine Mégevand	Maire	22,2	863,45
Gérard Thomasson	Adjoint	8,25	320,88
Jean Paul Le Manach	Adjoint	8,25	320,88
Laurent Rey	Adjoint	8,25	320,88
Aurore Gandy	Conseillère Déléguée	8,25	320,88

La délibération fixant les indemnités des élus est votée à l'unanimité.

COMMISSIONS

ASSOCIATIONS

Saint Blaise en Fête :

L'association a préparé son programme pour 2022. Un flyer a été déposé dans les boîtes aux lettres. Une soupe à l'oignon est prévue le 5 février, sous chapiteau après la messe.

Les Oursons : Une sortie raquettes et luge est prévue le dimanche 13 février

BATIMENTS

Lavoir : Il reste les menuiseries à terminer, et les panneaux explicatifs à faire. Nicolas Berthoud va contacter l' Atelier de Publicité pour préparer le panneau explicatif pour les fresques. Le panneau explicatif pour la pompe à incendie sera réalisé une fois les menuiseries posées. Il faut également reprendre l'enrobé du trottoir qui n'a pas été fait.

Salle polyvalente : Un technicien est venu pour la ventilation, et une pièce est à remplacer. De multiples relances ont été adressées au menuisier pour reprendre les parois...

La puissance électrique a été augmentée. La salle a été louée 2 fois depuis, sans problème apparent.

Le mode de fonctionnement du chauffage a aussi été modifié : thermostat. La sonde n'est plus utilisée.

Appartements : Un devis pour les stores de l'appartement au-dessus de l'école pour un montant de 6663.79€ par Wood Solutions. Il est décidé d'effectuer les travaux.

Local des associations :

Un aménagement global comprenant l'agrandissement de l'aire de jeux et de l'accès au local est à étudier.

Les travaux suivants sont prévus au budget 2022 :

- Toit mairie 50'000€
- Façades église, clocher, soubassements mairie 50'000€
- Stores mairie 7'000€
- Défibrillateur à installer

CCAS

Les colis des anciens, paniers garnis de la Maison du Salève, ont été distribués avant Noël. On a eu un bon retour de la part des anciens.

COMMUNICATION

Le bulletin municipal avance lentement. Un rendez-vous doit être pris avec Thibaut Brand, l'atelier de publicité. Le site internet doit être mis à jour : une rubrique « périscolaire » doit être créée, avec le règlement...

ENVIRONNEMENT

RAS en cette saison

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

Périscolaire : La situation sanitaire complique les choses, le personnel tient bon même si quelques tensions ont eu lieu entre collègues, mais tout est rentré dans l'ordre. Des primes de fin d'année ont été données afin de valoriser le personnel.

Scolaire :

L'architecte commence à travailler sur le projet, des réunions doivent avoir lieu.

Le bornage du terrain que la commune doit acheter a été effectué. Les démarches auprès du notaire sont en cours.

Transports :

Les horaires et fréquences de la ligne T72 sont revenus quasiment à la normale. Concernant les scolaires, un problème subsiste pour les lycéens empruntant le trajet Lycée Mme de Staël, Saint Blaise. Le transporteur ne passant plus par Saint-Blaise. Les parents concernés ont contacté la CCPC. La commune va également contacter la CCPC pour que l'arrêt St Blaise du soir soit rétabli.

URBANISME

Les projets suivants sont en cours d'instruction :

DP Mellino : Murs de soutènement

PC Rey : Bornage + délimitation trottoir à régulariser achat ou échange ou autre

DP Junod Weiss-Wolf : Véranda

VOIRIE

L'entreprise Hominal est venue déboucher les conduites mais sans succès :

- Chemin de Pomier à proximité des containers et l'agorospace
 - o Prévoir de faire un tranchée et rattraper le réseau des eaux pluviales sur la RD
 - o En profiter pour demander à la CCPC d'ajouter un container papier + plastique
- Traversée route Mont Sion :
 - o L'entreprise doit revenir dans de meilleures conditions et avec du matériel plus adapté, éventuellement une caméra

Le radar n'a toujours pas été installé au Mont Sion, il faut relancer la préfecture.

o

Travaux à prévoir au budget:

- Entretien des chemins à finaliser
- Effectuer la plantation vers le container poubelle, route du Salève.
- Agrandissement de l'aire de jeux
- Créer un accès au local des associations
- Ajouter un éclairage sur la place, pour le terrain de pétanque
- Acheter un radar pédagogique

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

RAS

CCPC -

La CCPC va acquérir un local appartenant à la commune d'Allonzier la Caille, et créer un multi accueil (crèche).

Questions diverses

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril, les élections législatives les 12 et 19 juin. Il faudra prévoir les permanences.